

***Avant votre arrivée, assurez-vous que rien ne contre-indique votre cure. Lors de sa première consultation, le médecin thermal s'assurera de votre capacité à réaliser les soins. Il pourra être amené à refuser l'accès aux soins si votre état de santé le justifie.***

Certaines séquelles liées à des affections figurant dans la liste des contre-indications peuvent être prises en charge. Toutefois, un médecin devra s'assurer que l'état de son patient est stable depuis plusieurs mois et que sa pathologie ne représente plus aucune contre-indication.

Les personnes qui souhaitent venir en cure thermale dans les suites du traitement de leur cancer doivent auparavant en parler avec leur oncologue pour apprécier le bénéfice qu'ils pourront en retirer et, également, lui demander un certificat attestant de leur rémission complète.

Ce certificat leur sera demandé par l'établissement et le médecin thermal.

En cas d'intervention chirurgicale ou d'infection aiguë récente, il est préférable de repousser la cure *ou de contacter le médecin thermal pour avis.*

Les personnes handicapées physiques ou psychiques peuvent suivre des cures à Ussat-Les-Bains pour peu qu'elles soient autonomes (pour les déplacements dans l'établissement, l'habillage, le déshabillage et la participation aux soins) ou accompagnées de manière permanente.

Si la grossesse n'est pas une contre-indication en soi, les femmes enceintes doivent rester vigilantes car ces cures peuvent être fatigantes. Le médecin prescripteur décide au cas par cas, en estimant si les soins thermaux sont vraiment indispensables ou s'il est préférable de les reporter.

« L'établissement ne pourra être tenu responsable de toute conséquence néfaste sur la santé du patient si toutes les contre-indications n'ont pas été respectées. »

En cas de doute, merci de prendre contact avec l'établissement préalablement à votre venue.

L'équipe médicale d'Ussat-Les-Bains reste à votre écoute pour vous apporter ses conseils.

### **Les contre-indications générales à la cure thermale**

Parmi les contre-indications liées aux pratiques hydrothermales, on retrouve :

Les problèmes cardiovasculaires et respiratoires incompatibles avec la balnéation.

Les allergies aux minéraux présents dans l'eau, notamment le soufre.

Les affections de nature infectieuse, inflammatoire ou cancéreuse ne sont pas conciliables avec la réalisation d'une cure thermale. En revanche, la situation peut être réévaluée dès que la pathologie est guérie ou équilibrée.

Les personnes souffrant d'une incontinence urinaire ou fécale ne peuvent pas accéder non plus aux espaces de soins partagés des établissements thermaux.

Si la grossesse n'est pas une contre-indication en soi, les femmes enceintes doivent rester vigilantes car ces cures peuvent être fatigantes. Le médecin prescripteur décide au cas par cas, en estimant si les soins thermaux sont vraiment indispensables ou s'il est préférable de les reporter.

#### **Pour la neurologie**

Les affections contre-indiquant les cures sont :

La démence vasculaire, liée à des troubles qui affectent les vaisseaux irrigant le cerveau, une épilepsie non équilibrée, des troubles de la sensibilité cutanée qui inhibent la sensation de brûlure lors de l'application de produits chauds.

#### **Pour les affections psychosomatiques**

Plusieurs problèmes touchant à la santé mentale ne sont pas compatibles avec la réalisation d'une cure thermale dans de bonnes conditions. Il s'agit :

Des états aigus de toute nature : psychotiques, dépressifs, anxieux..., des troubles psychiatriques sévères : psychose, schizophrénie, hypocondrie..., des phobies handicapantes : agoraphobie, aquaphobie, des démences séniles à un stade avancé.

#### **Pour la gynécologie**

En cas d'intervention chirurgicale ou d'infection aiguë récente, il est préférable de repousser la cure.

#### **Pour la rhumatologie**

Les radiculalgies hyperalgiques, les rhumatismes inflammatoires en poussée et/ou traités par de fortes doses de méthotrexate associées à une corticothérapie, les immunodéficiences acquises ou secondaires à un traitement immunosuppresseur, greffés rénaux sous cyclosporine, fortes corticothérapies quel qu'en soit le motif.